

L'atelier de restauration ERASME est le seul atelier public, avec ceux de la Bibliothèque nationale de France, à travailler pour d'autres établissements que celui dans lequel il est implanté. Il opère donc des restaurations sur des livres anciens pour la Bm de Toulouse, le service du livre ancien de l'Université de Toulouse, et pour de nombreuses autres bibliothèques municipales ou universitaires de France.

Il s'appelle depuis 1991 *ERASME*, ce qui signifie l'Ensemble de **R**estauration et d'**A**ide à la **S**auvegarde de la **M**émoire **E**crite.

En dehors de l'acronyme, ce clin d'œil au grand humaniste de la Renaissance n'est bien sûr pas le fruit du hasard, lui qui recueillait les textes des auteurs anciens pour proposer ses analyses sur l'homme ou sur des sujets d'actualité ; lui qui, épistolier infatigable, écrivait des lettres à tout ce que l'Europe comptait alors de princes, de grands ecclésiastiques, d'érudits renommés ou de disciples novices : ainsi sont représentés l'aspect imprimé et l'aspect manuscrit du patrimoine écrit...(Vous êtes d'ailleurs cordialement invités à venir visiter cet atelier !)

1. La situation administrative

La situation administrative de l'atelier est des plus complexes. Il comptait hier 4 restaurateurs d'Etat, relevant de 2 ministères différents, la Culture et l'Education nationale, et logé dans des locaux municipaux et pourvu de matériels municipaux et d'un budget de fonctionnement municipal (8300 €). Les restaurateurs travaillant sous la responsabilité directe d'un conservateur d'Etat. Depuis moins d'un mois, il ne compte plus que 3 restaurateurs, suite à une OPA réalisée sans aucune concertation par l'un des partenaires.

La complexité de la situation administrative s'explique par l'historique.

1.1. Historique

L'atelier de restauration a été créé en 1950 pour pourvoir à la restauration des manuscrits de la Bibliothèque Municipale de Toulouse, dont l'état était jugé très inquiétant par feu l'Inspecteur général Caillet. Au départ, on comptait un seul restaurateur, personnel municipal. En 1968, 2 postes d'Etat ont été créés (Education Nationale). En 1969, un troisième poste d'Etat (Education Nationale) a été ajouté, puis en 1982, un quatrième (Education).

En 1986, la nomination de l'un des restaurateurs au grade de sous-chef d'atelier l'a fait passer sur un poste Culture.

Au départ, et ce jusqu'en 1991, l'atelier était installé dans les locaux mêmes de la Bibliothèque Municipale de Toulouse disposant de 60 m² pour loger les 4 restaurateurs. Les conditions de travail étant rendues trop difficiles par cette exigüité, l'atelier a été déménagé en novembre 1991 dans d'autres locaux municipaux, remis à neuf pour l'occasion dans le quartier de « Bourrassol », le regroupant avec les ateliers de restauration des musées, et l'atelier de microfilmage et photographie de la bibliothèque.

1.2. Le dernier fait en date

La Bibliothèque universitaire vient sans aucune concertation ni même information des deux autres partenaires, de **supprimer un poste de technicien d'art** relevant de sa tutelle, pour le transformer en poste de bibliothécaire. La raison qui nous en a été invoquée est la suivante : « la nouvelle loi dite LRU (la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (dite aussi loi Pécresse), leur confie, dès 2009 pour les volontaires et en 2010 pour les autres, des compétences étendues en matière de gestion, et notamment la maîtrise totale de leur masse salariale - qui leur sera transférée par l'Etat - et de leurs recrutements. Dans cette nouvelle logique, l'université Toulouse 1, qui garde la gestion des emplois du SICD même si celui-ci a été transféré au PRES depuis le 1er janvier 2008, ne pourra en aucun cas accepter de rémunérer des personnels pour un établissement extérieur, surtout sans contrepartie équivalente. »

2. Les activités

2.1. Les travaux de restauration

Une « convention tacite », datant de 1968, préconisait à l'atelier de travailler pour l'extérieur à hauteur de 2/3 du temps et pour la BMT à hauteur de 1/3. L'atelier accueille donc toutes les demandes de restauration de livres anciens en provenance des bibliothèques publiques, municipales ou universitaires. Plusieurs voies sont possibles :

- soit les bibliothèques s'adressent directement à l'atelier, en nous faisant parvenir les livres : nous rédigeons alors un devis. Si la Bibliothèque est municipale, le dossier (le dossier de demande de la bibliothèque, avec les photos, et notre devis) est envoyé à la Direction du livre et de la lecture, pour passage au CTR, et accord (en général).

- soit les bibliothèques envoient leur demande à la DLL, et c'est le CTR qui oriente la bibliothèque vers l'atelier ERASME.

La première voie est plus rapide, puisque la demande et le devis passent au même CTR ; dans la seconde version, le devis doit repasser à l'examen du CTR, c'est donc plus long.

Si on voulait faire un bilan depuis ces 10 dernières années, quelques chiffres peuvent être dégagés :

- Un bilan très tourné vers l'extérieur : depuis 1998, ERASME a travaillé, en plus des ouvrages pour la BM et ceux pour la BU de Toulouse, pour de nombreuses villes (une quinzaine), à raison en général de 3 ou 4 villes par an. Ce sont par exemple Bordeaux, Béziers, Castres, Figeac, La Rochelle, Oloron-Ste-Marie, mais aussi Guéret, Clermont-Ferrand, Perpignan, Aix-en-Provence, Digne, Gap, ou encore Lille ou Cambrai.

Certaines années, comme en 2007, l'ensemble des restaurations réalisées par l'atelier l'ont été au profit de bibliothèques extérieures (aucune restauration pour la Bm de Toulouse). L'atelier est donc pleinement tourné vers les autres bibliothèques ; ce n'est pas, et sans doute de moins en moins, un atelier « interne ».

En effet, en tant que responsable des fonds ancien de la Bm de Toulouse, je privilégie la conservation préventive et la mise en boîte de conservation. Le nombre de documents conservés à la BMT dont la restauration est sollicitée à l'avis du CTR n'est pas donc très élevé.

- De quelle période datent les ouvrages restaurés ? D'après les chiffres des ouvrages restaurés *pour l'extérieur* (hors BU de Toulouse), entre 2002 et 2007, le siècle le mieux représenté est le XVI^e siècle, avec 1/3 des ouvrages confiés, suivi de près par le XVIII^e siècle (26 %), puis le XV^e siècle (19 %) et ensuite le XIX^e siècle (15 %). Le XVII^e siècle est plutôt délaissé (3 %)...

Ces chiffres peuvent être comparés avec ceux dont nous disposons à la Bm de Toulouse, représentant les dates des ouvrages les plus consultés. C'est le XVI^e siècle, qui, pour les ouvrages de Réserve, depuis 2003, est le plus consulté chez nous (et les ouvrages restaurés sont de façon privilégiés, dans les bibliothèques des ouvrages de Réserve) ; pour le "fonds ancien ordinaire" (hors Réserve, donc), c'est le XVIII^e siècle qui est largement en tête.

Je reviendrai tout à l'heure sur les aspects plus techniques de restauration.

2.2. Les dossiers de restauration

Nous disposons des dossiers établis par l'atelier depuis sa création en 1950. Dès cette époque en effet (sans doute était-il le premier en France), l'atelier consignait, pour chaque ouvrage traité, un descriptif plus ou moins important de l'état et des opérations effectuées. Si bien que plus de XXXX ouvrages (de la BM de Toulouse et de toutes les autres bibliothèques pour lesquelles l'atelier a travaillé) disposent de leur dossier de restauration (plus ou moins complet), établi entre 1950 et aujourd'hui.

2.2.1. Les dossiers avant 1991

On l'a vu, des « dossiers de restauration » ont été établis depuis les débuts mêmes de la création de l'atelier. Ces dossiers étaient le plus souvent constitués de 4 parties, précurseurs somme toute des actuels dossiers de restauration établis pour tout ouvrage qui passe entre les mains de l'atelier :

- une notice bibliographique succincte (titre, auteur, adresse-date et cote) ;
- une rubrique « restauration du livre » relative aux opérations de restauration des feuillets, avec une durée de ce type de travail (il s'agissait d'une durée effective puisque ces dossiers étaient établis semble-t-il après la restauration) ;
- une rubrique « foliotation » ;
- une rubrique « état de la reliure », consistant en deux paragraphes : description de la reliure telle que sortie des mains du relieur (description du type de couverture, de couture, de décor), suivie d'une description de l'état de conservation, et enfin une annonce des opérations effectuées sur la reliure ;

On trouve, sauf pour les années 1975 à 1978, les temps pour chaque partie de restauration. A partir de 1993, on commence à noter d'une part le nombre d'heures prévues, et d'autre part, le nombre d'heures effectives de travail.

2.2.2. Les dossiers depuis 1991

Aujourd'hui, ERASME établit pour chaque ouvrage confié un dossier de restauration le plus complet possible, composé de 6 parties distinctes :

- la partie *bibliographique*, rédigée à partir des données consignées par le conservateur ou bibliothécaire responsable du fonds ;
- la partie *description de l'ouvrage* à comprendre comme description de l'ouvrage sans ses dégradations, rédigée par l'atelier sur analyse de l'ouvrage et sur lecture du dossier envoyé par le bibliothécaire ;

- la partie *description de l'état de conservation*, rédigée en fusionnant les données observées par le bibliothécaire et celles du restaurateur qui établit le dossier et le devis (l'idée générale en est que chaque point décrit en description de l'ouvrage ait une réponse en terme d'état de conservation) ;
- la partie *projet de restauration*, rédigée par le responsable du fonds, à laquelle répondent les propositions de restauration de l'atelier ;
- la partie *devis*, avec des propositions de restauration, et une transcription en termes de temps estimé et en termes financiers de ces propositions ;
- enfin, la partie *bilan de restauration*, qui permet au restaurateur qui a effectué les opérations de noter éventuellement ce qu'il a découvert, les temps réels d'intervention, les matériaux utilisés etc...

Chaque dossier tient environ sur 6 à 8 pages A4. Cela peut paraître très long, mais il nous est apparu que le manque d'information est particulièrement difficile pour le chercheur ou le bibliothécaire, difficile à supporter notamment quand il s'agit d'un ouvrage qui a été restauré et pour lequel on s'interroge sur le type de tel ou tel élément avant les interventions.

Il nous semble par ailleurs que si on se trompe sur quelque chose (ce qui est toujours possible, parce que les matériaux employés peuvent être décrétés après coup comme nocifs, parce que des progrès sont faits dans l'analyse de telle technique, parce que l'erreur est humaine et que personne n'en est à l'abri !), une description détaillée permettra d'amoindrir au maximum cette erreur...

Au niveau des prix, la tarification des travaux de l'atelier a toujours suivi celle des ateliers de restauration de la Bibliothèque Nationale (33.50 € + TVA à 5.5%).

2.2.3. Les dossiers photos

Depuis 1992, des photos sont prises de chaque ouvrage restauré. Au démarrage, il a été fait des photos de l'ouvrage avant et après restauration ; à partir de 2001, des photos de détails intéressants en cours de démontage ont été prises de façon régulière. On dispose aujourd'hui d'une photothèque de 3000 vues, concernant donc les ouvrages de la BM de Toulouse et de ceux des bibliothèques extérieures.

2.3. Les activités pédagogiques de l'atelier

2.3.1. Les stagiaires

L'atelier de restauration a toujours régulièrement reçu des stagiaires pour plusieurs semaines. Ils proviennent essentiellement de plusieurs origines :

- le lycée professionnel Tolbiac (préparant le Brevet des Métiers d'Art, option reliure) qui nous a envoyé de nombreux stagiaires, élèves soit de 1ère année, soit de 2e année.
- les DESS en conservation ;
- les organismes de formation aux métiers de restauration : Maîtrise de Sciences et Techniques (MST), restauration de documents graphiques, Institut de Formation à la Restauration des Oeuvres d'Art (IFROA), branche documents graphiques, ou Ecole Estienne, Ecole de Condé à Lyon, etc... et écoles de restauration étrangères.
- des restaurateurs privés souhaitant se perfectionner dans un domaine particulier.

Nous avons ainsi reçu il y a bien des années maintenant Luc Espouy, à qui le CTR confie aujourd'hui plusieurs restaurations, Mme Hubert, (de Lyon), Mme Clerc.

La durée des stages varie bien sûr (en général de 3 à 5 semaines) ; en général on limite à deux stagiaires par an, accueillis bien sûr en décalé.

2.3.2. Les visites

Les restaurateurs assurent un nombre important de visites spécialisées de l'atelier auprès de différents types de publics : le grand public, des particuliers intéressés par le domaine de la restauration ; les étudiants du Département Archives et Médiathèques de l'Université de Toulouse le Mirail ; personnels de catégorie C en bibliothèques universitaires en formation, etc...

2.3.3. Les « classes patrimoine écrit »

Depuis 1997 se sont développées à la BMT les “ classes patrimoine écrit ” qui présentent aux classes de primaire et de collège quelques documents originaux illustrant différents thèmes. L'atelier de restauration prend part à ces classes « patrimoine écrit » pour tout ce qui concerne la reliure, en particulier pour celles intitulées "Réaliser un livre comme au Moyen Age" : après avoir étudié à la Bibliothèque le mode de fabrication matérielle et intellectuelle du livre, après avoir eux-mêmes rédigé, calligraphié et enluminé un texte, les classes confient à l'atelier leur manuscrit, qu'ERASME leur relie alors selon les techniques de l'époque.

2.3.4. Les formations internes

L'atelier joue un rôle important également en interne au niveau de la formation, et bien sûr tout particulièrement au sein du service « Patrimoine écrit », en direction de la conservation préventive et des actions de maintenance des ouvrages anciens. A chaque fois qu'un nouvel agent (agent du patrimoine, assistant ou bibliothécaire) arrive dans le service, il est prévu en plus d'une formation théorique si nécessaire, plusieurs séances de visites et de « travaux pratiques » à l'atelier : dépoussiérage, cirage, mais aussi mises en état de conservation, en boîtes ou pochettes de conservation, petites réparations. Il est important que les agents qui travaillent dans le domaine patrimonial soient sensibilisés dès leur arrivée aux questions de prévention, et qu'ils soient formés à un certain nombre de manipulations et réparations, et surtout qu'ils sachent où, dans ce domaine précis, ils doivent s'arrêter, le reste étant du ressort particulier du restaurateur.

2.4. Les activités de conseil

L'atelier est très souvent sollicité par d'autres bibliothèques, ou même par des particuliers, sur des questions relatives à la conservation, et également souvent à la restauration après sinistre. Sur le site de la Bibliothèque de Toulouse (www.bibliothequedetoulouse.fr), qui est en cours de réfection, de nombreux conseils de conservation sont et seront accessibles à la rubrique se rapportant à l'atelier de restauration.

Conclusion :

Les techniciens d'art de l'atelier de la Bm de Toulouse sont des restaurateurs d'Etat, qui ont le même niveau de compétence que leurs collègues de la BNF. Recrutés par concours, ils ont tous maintenant de nombreuses années d'expériences (une dizaine pour JC Tournier et V. Hallier, 35 pour M. Leroy), et ont tous eu l'occasion de travailler sur des cas, des techniques, des états de conservation, des époques et des matériaux très différents.

3. Regards sur le passé : bilan sur 50 ans de restaurations à l'atelier de Toulouse

L'intervention que la DLL m'a demandée aujourd'hui nous a donné l'occasion, à JC Tournier, responsable de l'atelier et à moi-même, d'essayer de porter un regard particulier sur les restaurations effectuées par l'atelier de Toulouse depuis sa création en 1950. Nous avons donc étudié les restaurations faites en 1958, 1968, 1978, 1988, et 1998, afin d'en dégager quelques éléments nous permettant de réfléchir sur demain.

Que les choses soient claires : je n'ai pas fait cette démarche d'étudier un échantillonnage de restaurations effectuées lors des décennies passées pour pointer du doigt des pratiques, pour critiquer des techniques. Il est évident que sans la création de cet atelier, un nombre très important des documents conservés à la BM de Toulouse seraient probablement inconsultables et donc perdus d'une certaine manière aujourd'hui. Mais ce bilan nous permettra de voir quelles doivent être les priorités aujourd'hui.

3. 1. Le choix des ouvrages à restaurer

A la création de l'atelier, l'objectif était de reprendre les collections de la Bibliothèque municipale qui étaient dans un état plus que lamentable. Depuis 1935, la bibliothèque bénéficiait de nouveaux locaux construits à neuf rue de Périgord, suite à l'engorgement plus que considérable de l'ancien local (dans l'actuel lycée Fermat), où pigeons et rats nichaient dans les collections et où toutes sortes d'avaries survenaient régulièrement au bâtiment, et donc aux documents. Le catalogue général des manuscrits, paru pour Toulouse en 1885, décrit d'ailleurs très régulièrement l'état de dégradation avancé d'une partie importante des manuscrits (« reliure délabrée », « dérelié », etc...). Le rapport de Mr Caillet sur l'état de conservation de ces collections put décider de la création en 1950 de l'atelier.

En comparant la liste des cotes traitées par année et le *Catalogue général des manuscrits*, on constate que les premiers ouvrages restaurés en 1950 sont des manuscrits de début de cotation signalés dans le CGM comme « déreliés ». Cela a été visiblement une priorité par rapport aux ouvrages décrits comme ayant une « reliure délabrée ». Ceux-ci commencent à être traités dès l'année 1952. Pour autant, des ouvrages, autres que des manuscrits, passent également à l'atelier, mais assez ponctuellement, puisque dès 1951 des documents du XVII, XVIIIe et XIXe siècle sont traités (8 de 1950 à 1952).

Entre 1950 et 1994, plus de 500 manuscrits sont restaurés, et près de 100 incunables.

Aujourd'hui, et ce depuis presque 20 ans, le choix des ouvrages à restaurer est déterminé par la conjonction de plusieurs critères :

* l'état du document : on distingue les

- dégradations **sans** risques d'aggravations ultérieures si l'ouvrage est conservé en boîte (on y placera souvent des ouvrages aux plats détachés, aux couvertures épidermées, etc...) : généralement ce genre d'ouvrage n'est pas orienté vers la restauration ;

- dégradations **avec** risques d'aggravations ultérieures même si l'ouvrage est conservé en boîte. Ce genre d'ouvrage sera alors examiné au regard des critères suivants pour savoir s'il partira en restauration :

- * la notion de rareté (éditions locales, régionales, ou nationales mais rares) ;
- * la présence de particularités d'exemplaires spéciales ;
- * aux perspectives de consultation que l'on peut en avoir ;
- * à l'absence d'autres solutions suffisantes de conservation.

Bien sûr, certains documents sont aussi restaurés dans la perspective d'expositions par exemple, ou de demandes de consultations fréquentes.

3. 2. Eléments d'histoire de la restauration sur cette période

Il m'a semblé intéressant de reprendre un certain nombre d'éléments relatifs au choix des options de restauration, permettant de constituer des éléments d'une histoire de la restauration.

3. 2. 1. Une conception de la restauration qui correspond à l'idée qu'on se fait de l'intérêt du livre ancien : dans les années 1950 (jusque vers 1970 environ ? plus tard parfois), c'est surtout le **texte** qui intéresse les gens. On restaure donc essentiellement le texte, et peu importe ce qui n'en est pas.

- **En conséquence, on ne conserve pas ce qui n'est pas manuscrit**, et les éléments d'origine, comme les gardes vierges, quand ils sont dégradés, ne sont pas, quasi systématiquement, conservés ni en place, ni dans la boîte, ni même montées en fin d'ouvrage sur onglets ; à l'inverse, les charnières manuscrites, les bandes de parchemin enroulées utilisées comme bâtonnets de tranche-file, elles, car elles sont manuscrites, sont conservées (et même déroulées, aplanies, conservées en fin de volume).

- De même, des éléments ont pu être remplacés par des **éléments de nature différente** : clous de fer remplacés par du cuivre, ais de bois remplacés par des plats cartons « répliques exactes des ais de bois inutilisables », etc...

Si j'insiste sur ce côté noir de la restauration des décennies passées, ce n'est assurément pas pour crier « haro sur le baudet », mais pour signaler l'importance qui existe à nos yeux aujourd'hui de conserver **tous** les éléments d'un ouvrage (et même pourquoi pas une reliure XIXe siècle sur un manuscrit du XVe ?). Quoi de plus frustrant, pour le conservateur, de lire sur un devis : « trace de chaîne au plat supérieur bord de tête, ombilic et lanières en gouttières » (Ms 449, 1988) et de voir des ais et la couverture neufs, sans trace d'emplacement exact, sans défets dans la boîte !!!

- Dans le même ordre d'idée, l'objectif de la restauration, jusque dans les années 1980, est de faire de l'ouvrage restauré un **exemplaire idéal**. La question de savoir s'il faut corriger, lors de la restauration, les erreurs, sûrement involontaires, des premiers relieurs de l'ouvrage était alors systématiquement réglée par l'affirmative. Dans les années 1977, l'atelier de Toulouse remettait à leur place les feuillets. Nous avons même le cas d'un cahier qui se trouvait en double dans un exemplaire du XVIIIe siècle, et dont le 2eme a été détruit, purement et simplement. Dans la mesure où le dossier porte mention de la présence de ce cahier, ce n'est peut-être pas gravissime, mais je pense que nous avons un certain intérêt, aujourd'hui, de les conserver à la place où on les a trouvés. Le lecteur aura vite fait de rétablir le cours du texte.

exemple : (Rés . A XVII 154, restauré en 1977) « le cahier n se trouvait entre les cahiers F/F. Il a été remis en place. le cahier T se trouvait entre le Z et VX. Le cahier Z se trouvait avant le VX. Ils ont été remis en place. Deux cahiers SSss. Un seulement a été remis. »

- Un autre objectif de la restauration était de faire un **ouvrage solide**, qui "défie le temps", et, par voie de conséquence, on privilégiait la réfection par rapport au sauvetage prioritaire des éléments d'origine. Ainsi, sauvegarder au maximum la couture d'origine n'était pas l'objectif majeur : il est presque systématique que, pour le début de la période étudiée, à cause des nerfs cassés, la *couture intégrale* soit refaite. Pour les restaurateurs de l'époque, il

semble évident qu'il n'y a pas d'autres moyens. On trouve abondamment des phrases de ce type "les buffles étant cassés, la couture sera refaite".

A partir de 1977, on commence à voir apparaître des restaurations de couture sans démontage, avec reprise des nerfs endommagés.

3. 2. 2. Les boîtes

- Dès le début, on protège la plupart des documents restaurés par une boîte (la fameuse boîte à 3 trous), ou un étui. Les étuis ont mal vieilli : je suis en train de les changer systématiquement par des boîtes, car les épaisseurs ont souvent varié et il est devenu très difficile de faire rentrer un livre dans son étui maintenant.

A partir de 1998, apparaissent les boîtes avec chemise incorporée, qui permettent de conserver les éléments non remontés en place mais avec le livre quand même (et surtout de les conserver tout simplement) : on y trouve les éléments de tranchefile, de couture, les charnières, éventuellement les plats, etc...

3. 2. 3. Le bilan de quelques restaurations effectuées par le passé

Point essentiellement rassurant, en dehors et en dépit des observations que je viens de faire sur les différences d'options, nous n'avons pas relevé beaucoup de points préoccupants du point de vue de la conservation des documents : les restaurations effectuées depuis 1950 ont rempli leur office : les documents sont sauvegardés, et tous sont aujourd'hui en excellent état.

Je me permets juste de vous faire part de quelques petites observations :

- Certains **papiers japons** utilisés par le passé (notamment ceux employés en 1977) étaient plus épais, et en tout cas donnent en résultat un feuillet plus rigide.

- Dans le même ordre d'idée, des **restaurations de trous de vers** ont été faites, en 1977, par du papier japon et de la colle de pâte. L'ensemble a plutôt mal vieilli, 30 ans après, est aujourd'hui assez dur et peu souple. Il y a également une auréole. Aujourd'hui, avec un traitement alcoolique à la Klucel, la tache serait sans doute moins visible, et peut être le feuillet serait-il également plus souple (B XVI 26, 1977).

- Une constante se dégage de ces restaurations effectuées depuis 1978 au moins : le **dégras des remplis** est très important, et laisse une marque sévère sur la contregarde, et la ou les gardes. Celles-ci d'ailleurs remplissent bien leur office : leur nombre permet que ce dégras n'atteigne pas la page de titre ni le reste des feuillets.

Cette remarque pourrait nous inciter à ne pas hésiter, peut-être, à mettre ou bien des pages de garde parfois en nombre, ou bien des feuillets amovibles entre la contregarde et la garde

Cela pose quelques questions :

- les *remplis que l'on pose aujourd'hui* sont-ils susceptibles de produire les mêmes effets, dans quelques années, de taches grasseuses ?
- Qu'est-ce qui est à *l'origine de ce dégras* ? La colle ? le traitement du cuir à l'origine ? l'humidification du cuir lors du collage ?
- Est-ce qu'il s'agit de *taches irréversibles* ? Comment les contrer ?
- Que faut-il faire pour l'avenir ? Mettre plus de gardes ? Poser un papier barrière sous la contregarde ?

- Le **cas des papiers devenus marron**. Nous avons des exemples de papiers XVII devenus marron, et réencollés intégralement. (Edition de 1590-1602 des Grands Voyages de Théodore de Bry). Il est difficile de dire si l'acidification a été accentuée ou a été amoindrie

depuis ce passage d'encollage. Il faudrait peut être, pour le savoir, comparer ces exemplaires à d'autres exemplaires de la même éditions, pour voir s'il y a une différence...

- Le cas des **clous de restauration**, qui ont rouillé (sur un ouvrage du XVI^e siècle (B XVI 142), 1977 clous neufs en laiton).

- On se pose perpétuellement la question de la **remise à plat des parchemins gondolés** par l'action de l'humidité ou de l'eau. L'examen d'ouvrages restaurés en 1998, 1988, 1978, 1968 et 1958 nous a permis de voir ce qu'il en était véritablement, des années après. On le savait, mais le résultat est là : le parchemin reprend toujours son gondolement. Plusieurs cas précis de parchemin décorés notamment, où les feuillets de parchemin n'ont pas pu être mis en presse, mais simplement sous poids. une question peut être posée à cette occasion : si on avait remis des fermoirs (en plus de la boîte de conservation) autour des feuillets, ceux-ci auraient-ils repris leur gondolement aussi accentué que celui que nous avons constaté ?

- **la résille de soie** : dans les années 1958, la résille de soie est employée pour restaurer les feuillets, papiers ou parchemin. On le sait aujourd'hui, elle a fortement tendance à s'effiloche ; elle a très mal vieilli.

3. 2. 4. Le choix des matériaux utilisés

- Un point nous a surpris. Il s'agit du choix fait de la **qualité du parchemin de restauration**. A plusieurs reprises, nous avons rencontré un parchemin de restauration très gras, glacé, et donc moins souple, plus rigide, alors que celui d'origine était plus « velouté ».

- Le cas de la basane :

Nous avons beaucoup de cas de restaurations en basane (notamment du veau remplacé par de la basane, ou même des maroquins remplacés par de la basane). Visiblement, la qualité de la basane des années antérieures à 1980 était bonne, puisque toutes ces restaurations en basane sont toujours en bon état aujourd'hui.

3. 3. Une évolution du métier à l'atelier de Toulouse

Il me paraît intéressant de soulever quelques points relatifs à une certaine évolution du métier de restaurateur à l'atelier de Toulouse.

Si l'on regarde quelques-uns des tomes de la petite cinquantaine de registres de devis des ouvrages restaurés depuis 1950 par l'atelier, on est frappé par le nombre d'ouvrages traités par an. La comparaison avec le nombre d'ouvrages traités aujourd'hui peut paraître étonnant. Mais cela correspond, me semble-t-il, à une évolution du métier :

La partie **conservation** du métier de restaurateur est beaucoup plus importante qu'avant, si tout au moins on en croit l'exemple de Toulouse.

* En effet, il me semble que l'implication du restaurateur dans la vie de la Bibliothèque a changé de nature. Entre 1950 et 1980, les restaurateurs de Toulouse ont vu passer entre leurs mains un ensemble très important de documents de nos collections, et en particulier de manuscrits, ce qui leur a donné une connaissance très approfondie de cette partie là du fonds. Dans les devis, ils peuvent avancer des propositions d'identification de provenance, grâce aux techniques employées notamment (je pense en particulier aux ouvrages qui ont pu appartenir au couvent des Augustins, qui ont été restaurés ou reliés massivement au XVII^e siècle, sans toujours avoir d'ex-libris : certaines techniques de montage de gardes par

exemple peut mettre sur la voie de cette provenance). Aujourd'hui, les ouvrages restaurés le sont plus ponctuellement, il n'y a plus cette notion d'ensemble. En revanche, de nos jours, le restaurateur vient plus régulièrement peut-être au sein des collections pour de multiples raisons et de la sorte perçoit mieux les attentes de la bibliothèque vis-à-vis des restaurations. C'est peut être là une réflexion que l'on peut se faire comme enseignement pour l'avenir : permettre aux restaurateurs, publics comme privés, d'avoir les moyens de mieux connaître les collections sur lesquelles ils travaillent, en étant choisis pour des ouvrages provenant de la même bibliothèque, et présentant bien sûr des dégradations dans leur spécialité, et en les incitant à venir voir les collections dont les ouvrages sont extraits.

D'autre part, le restaurateur est plus qu'avant un maillon essentiel dans la chaîne de la conservation, parce que la restauration est plus qu'avant (et tant mieux !) une suite de la conservation (alors qu'il y a plusieurs décennies, elle était souvent considérée comme presque indépendante). Du coup, le restaurateur a plus de prise avec les notions de conservation dans la bibliothèque. On l'a vu à Toulouse, ils contribuent très souvent à former et sensibiliser à la conservation les nouveaux arrivants à la Bibliothèque d'Etude et du patrimoine. Ils sont sollicités sur des problèmes particuliers de conservation des collections. Ainsi, lors de la préparation de la réouverture de la bibliothèque après les travaux, ils ont notamment beaucoup travaillé avec nous sur l'aspect conservation dans la consultation, et ont réalisé plusieurs types de supports de consultation : cales de différentes tailles correspondant à différentes tailles et épaisseurs d'ouvrages, futons (que le lecteur peut adapter à l'ouvrage qu'il consulte), serpentins en cuir permettant de répartir la pression de l'ouverture sur l'ensemble des feuillets... Ils sont aujourd'hui aussi appelés à participer à la résolution des problèmes de conservation des ouvrages lors de leur exposition : les supports rigides en plexiglass sont réalisés par eux selon l'angle d'ouverture et l'épaisseur des feuillets placés sous celui que l'on veut exposer, pour soutenir au mieux la couture. Ils interviennent encore pour positionner au mieux l'ouvrage dans la vitrine pour ne pas qu'il souffre dans des cas particuliers de présentation.

Conclusion : projets et perspectives

- Participation à la formation d'équipes d'« urgentistes » du patrimoine écrit

L'atelier participe également depuis le lancement en juin 2006 à la section locale « Grand Sud Ouest » du Comité français du Bouclier Bleu. Cette section locale, qui s'emploie à développer la sensibilisation des responsables du patrimoine à la prévention des sinistres (majeurs ou non), compte parmi ses membres un nombre important de restaurateurs. Concrètement, les groupes de travail auxquels participe l'atelier travaillent sur la notion de « mémoire des sinistres », sous la houlette de Sophie Malavieille, conservateur aux AD 31, tâchant de recenser l'ensemble des sinistres gros et petits qui ont vu le jour dans la région, de façon à pouvoir collecter des informations sur les causes et les conséquences de ces sinistres ; ainsi que sur la question de la formation aux « premières interventions », l'idée étant de former à terme des « urgentistes » du patrimoine, capables de réagir rapidement lors des sinistres (gestes à faire, et surtout gestes à ne pas faire, ce qui, dans le domaine de la restauration peut avoir énormément de répercussions, sauvant ou condamnant un document).

Ces réunions de la section locale « Grand Sud Ouest » du CFBB nous ont permis également de constater qu'il y a une attente assez grande, au niveau régional, de communication entre

les ateliers, publics mais aussi privés, qui, peut-être, ont l'habitude de travailler seuls, chacun dans son coin, et qui aujourd'hui seraient demandeurs d'une plus grande interconnexion...

- une « journée régionale de restauration »

En 2008, l'atelier a participé à des journées de rencontre entre ateliers de restauration institutionnels, organisées à l'initiative des Archives départementales de la région. De telles rencontres avaient eu lieu en 2007 ; en 2008, elles ont porté sur les matériaux, et sur l'histoire des pigments des enluminures. Elles se sont complétées par une visite de l'atelier des Archives départementales de Haute-Garonne, qui hébergeaient ces rencontres.

En 2009, cette journée de rencontre aura lieu à Montpellier ; nous proposons d'accueillir les **rencontres en 2010**, et éventuellement, d'en faire une « **journée régionale de restauration** », en invitant tous les restaurateurs publics (archives départementales, municipales, bibliothèques, mais aussi restaurateurs privés papier, parchemin, documents graphiques, reliure... de la région), mais aussi les conservateurs ou responsables de fonds patrimoniaux.

Nous pourrions envisager des interventions sur les points suivants :

- une technique particulière de restauration ;
- une technique de fabrication de matériau servant à la restauration : par exemple le tannage du cuir de restauration
- un point d'histoire intéressant la restauration : par exemple, les pigments de parchemin, par un prof d'histoire de l'art (?)
- un moment de l'histoire du livre posant problème en restauration : par exemple le XIXe siècle ; ou les papiers acides de l'Ancien Régime
- un exemple très concret et détaillé de restauration

Une visite de l'atelier, mais aussi des collections serait prévue, comme vous le faites habituellement.

- un forum de discussion autour de la restauration

Parallèlement à cela, nous souhaiterions lancer l'idée d'un **forum de discussion autour de la restauration**, qui, à ce que j'en sais, n'existe pas en France ; un peu à l'image de « Bibliopat », nous pourrions essayer de faire démarrer ce type de forum, auquel seraient conviés tous les restaurateurs privés et publics, mais aussi les conservateurs chargés des politiques de restauration (donc des fonds patrimoniaux), et pourquoi pas des fournisseurs en matériels de restauration, etc...

- La numérisation des dossiers de restauration

On l'a vu, les archives de l'atelier, et notamment les registres de dossiers de restauration, peuvent se révéler très intéressantes à la fois pour l'histoire de la restauration, mais aussi pour les bibliothèques dont les ouvrages ont été restaurés par nous). On l'a vu, ces dossiers sont complétés, à partir de 1992, de photos, d'abord prises avant et après restauration, puis, à partir de 2001, de photos prises en cours de restauration. L'ensemble de ces dossiers nous paraissent être de nature à intéresser nombre de personnes, enseignants et restaurateurs, à la fois au niveau de la formation initiale (des écoles comme l'INP ou autres), et pour des questions de pratiques professionnelles : pour tel type de problème, telle option a été prise, avec tel résultat, etc... L'idée du projet est de numériser dossiers papier et photos, et, en les organisant et en prévoyant un type d'outil particulier, de rendre la possibilité de questionnement de cette base de données si riche et sans doute si originale. Et pourquoi ne pas prévoir un partenariat avec les ateliers de la BNF pour joindre nos dossiers aux leurs, et présenter une base commune encore plus riche et intéressante.

